

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Organisme intercantonal de certification  
Interkantonale Zertifizierungsstelle  
Organismo intercantonale di certificazione

# SOMMAIRE

<b>MESSAGES D'OUVERTURE</b>	<b>3</b>
Mot du Président	4
Vision et perspectives	5
<b>BILAN DE L'ANNÉE</b>	<b>7</b>
Présentation des 4 points forts de l'année	8
Focus sur la stratégie OIC 2025–2030	10
Focus–Transformation numérique	11
<b>STATISTIQUES CLÉS</b>	<b>12</b>
Nombre total de contrôles réalisés	13
Nombre et typologie des non-conformités relevées	14
Répartition des contrôles par canton / région	14
Autres indicateurs pertinents liés aux missions de l'OIC	15
<b>ORGANISATION INTERNE</b>	<b>16</b>
Assemblée des associés	17
Rôle et fonctions du Conseil des gérants de l'OIC	18
Mise en avant d'un gérant	19
Rôle et fonctions de la Commission de recours de l'OIC	21
Équipe OIC	22
Organigramme actualisé	23
Informations diverses : EPT, départs, arrivées, promotions	24
Focus auf einen Mitarbeiter	26
<b>FINANCES</b>	<b>30</b>
Organe de révision	31



# **MESSAGES D'OUVERTURE**

# MOT DU PRÉSIDENT



David Aeschlimann,  
Président de l'OIC

En écrivant ce dernier mot en tant que président, je repense au chemin parcouru depuis plus de dix ans et aux étapes qui ont marqué l'évolution de l'OIC. Dès 2013, et la mise en place de la Sàrl, la clarification de notre fonctionnement et la confiance renouvelée de nos cantons fondateurs ont constitué des bases solides pour la suite. Ces premières années ont également révélé l'importance croissante des systèmes informatiques. Nous avons alors déjà conscience des enjeux de sécurité, de fiabilité et de traçabilité liés au numérique.

Les années suivantes ont confirmé cette dynamique. L'accent était mis sur la qualité du service et la lutte contre les fraudes, dans un environnement où la crédibilité des contrôles demeurait centrale. L'OIC a consolidé ses acquis : une nouvelle base de données voyait le jour et nous fêtons nos 20 ans en 2018, symbole d'une organisation déjà incontournable dans les filières agroalimentaires.

Les années 2019 à 2021 ont été marquées par des transformations rapides avec un renforcement de l'équipe, des travaux sur la connectivité des systèmes, puis l'adaptation forcée en période de COVID 19, où l'agilité de chacun a notamment permis de maintenir les contrôles.

Plus récemment, l'OIC a franchi des étapes stratégiques déterminantes avec la nomination d'une nouvelle direction, des avancées décisives dans la digitalisation, puis finalement la validation de la stratégie OIC 2025–2030 par nos cantons propriétaires. L'OIC dispose aujourd'hui d'une mission claire et d'une vision d'avenir parfaitement assumée.

Au-delà des faits, je retiens surtout la constance d'un engagement collectif. Chaque dossier, chaque évolution technologique, chaque période difficile a été franchie grâce à la compétence des collaboratrices et collaborateurs, à la confiance de nos partenaires et de nos clients, et au soutien indéfectible de nos cantons.

**Un immense merci à tous, ces années ont été passionnantes à vos côtés, et bon vent à l'OIC!**

David Aeschlimann, Président de l'OIC

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D.A.', with a long horizontal stroke extending to the right.

# VISION ET PERSPECTIVES



M. Robin Zambaz,  
Directeur de l'OIC

L'année 2025 constitue un tournant pour l'OIC. Les filières agricoles évoluent rapidement, sous l'effet de contraintes économiques accrues et d'exigences renforcées en matière de qualité, de traçabilité et de conformité. Dans ce contexte, l'OIC a engagé une transformation nécessaire pour continuer à remplir sa mission de contrôle et de certification de manière crédible et durable.

La stratégie OIC 2025–2030, entrée en phase de déploiement, fixe un cap clair. Elle vise à adapter l'organisation aux évolutions du cadre réglementaire et aux attentes des filières, tout en préparant l'OIC aux défis à venir. Cette stratégie repose sur une idée simple : Le maintien de systèmes complexes et essentiellement administratifs n'est plus soutenable à long terme, ni pour les producteurs, ni pour les filières, ni pour les organismes de contrôle.

**L'année 2025 a ainsi été marquée par des avancées concrètes dans le domaine de la gestion des données agricoles. Le développement de projets structurants, dont la méthode d'analyse OIC-Fourrage, et la collaboration renforcée avec les autorités fédérales constituent des étapes importantes. Elles posent les bases d'un cadre structuré pour l'échange et l'utilisation des données agricoles en lien avec les missions de contrôle et de certification.**

Au-delà des projets, une évolution de fond est engagée. L'OIC s'oriente progressivement vers une approche fondée sur la donnée, en complément des processus existants. Cette orientation est déterminante pour répondre à un enjeu central des prochaines années : simplifier les démarches, limiter les redondances et réduire la charge liée aux contrôles pour les producteurs et les filières, tout en respectant les exigences réglementaires.

Cette évolution suppose d'innover. Non pas en multipliant les outils, mais en développant des solutions ciblées, construites avec les filières et les partenaires institutionnels, et directement liées aux réalités du terrain. La gestion structurée de la data agricole constitue, à cet égard, un levier essentiel pour faire évoluer les pratiques et repenser la manière dont les contrôles sont organisés et pilotés.

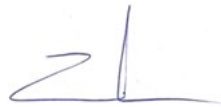
La transformation engagée en 2025 concerne également les modes de fonctionnement internes de l'OIC. La numérisation des activités n'est pas un objectif en soi, mais un moyen de clarifier les processus, de mieux structurer l'information et de dégager des marges de manœuvre pour accompagner les filières face aux évolutions à venir. Elle repose sur l'engagement des collaboratrices et collaborateurs, dont l'expertise reste un pilier central de l'action de l'OIC.



**Les prochaines années seront décisives. L'OIC poursuivra le déploiement de sa stratégie avec une priorité claire: construire, avec ses partenaires, des dispositifs de contrôle et de certification plus simples, plus lisibles et mieux adaptés aux enjeux actuels. Cette trajectoire est exigeante, mais nécessaire pour garantir la pérennité des filières et le rôle de l'OIC dans un environnement en mutation.**

Je remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'OIC pour leur engagement, ainsi que nos partenaires pour la confiance accordée. Ensemble, nous poursuivons une évolution indispensable au service des filières agricoles.

M. Robin Zambaz, Directeur de l'OIC





# BILAN DE L'ANNÉE

# PRÉSENTATION DES 4 POINTS FORTS DE L'ANNÉE

## 1 Entrée en phase opérationnelle de la stratégie OIC 2025–2030

L'année 2025 a marqué une étape décisive avec l'entrée en phase opérationnelle de la stratégie OIC 2025–2030. Élaborée dès 2022 par la direction et le Conseil des gérants, puis construite en étroite concertation avec l'ensemble des cantons propriétaires, cette stratégie a été validée afin d'assurer un cadre commun, partagé et soutenu par les autorités. Son déploiement a permis de définir clairement les priorités de l'OIC et de poser les bases des transformations engagées en 2025.

## 2 Avancées majeures dans la stratégie de numérisation

Dans le prolongement de cette stratégie, 2025 a constitué une année clé pour la numérisation des activités de l'OIC. Le lancement de DigiCheck a permis d'engager la numérisation des contrôles terrain, avec l'intégration progressive des checklists de contrôle numérisées dans un outil unique, qui sera pleinement opérationnel dès 2026.

Parallèlement, le déploiement d'OIC-Fourrage, notamment à travers un projet pilote mené avec le Gruyère AOP, a marqué une avancée importante dans l'exploitation structurée des données agricoles, en particulier pour l'analyse de risque liée à l'autonomie fourragère. Ces projets traduisent l'orientation claire de l'OIC vers des outils numériques au service de la simplification administrative et d'une approche plus ciblée des contrôles.

## 3 Mise en œuvre de la nouvelle politique tarifaire

L'année 2025 a marqué la mise en œuvre de la nouvelle politique tarifaire de l'OIC. Sur décision du Conseil des gérants, une adaptation progressive des tarifs par paliers a été définie jusqu'à l'horizon 2028, afin d'anticiper la fin du soutien financier des cantons propriétaires. La première phase, introduite en 2025, s'est déroulée de manière maîtrisée.

Cette évolution répond à des constats objectifs, notamment l'absence de révision tarifaire depuis 2020, l'augmentation des charges liées aux activités de contrôle et les investissements nécessaires dans la numérisation et la sécurité informatique. Elle vise à garantir la pérennité de l'OIC et à soutenir les évolutions structurelles engagées.



## 4 Renforcement des compétences et audit de surveillance concluant

Enfin, l'OIC a renforcé en 2025 la gestion de ses formations internes afin d'harmoniser les pratiques et de consolider la qualité du travail de terrain. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de garantir une application cohérente des exigences de contrôle et de certification sur l'ensemble des filières.

Dans ce contexte, l'audit de surveillance mené par l'Office fédéral de l'agriculture s'est déroulé de manière très positive. Avec seulement trois non-conformités mineures relevées, il a confirmé la solidité du système en place et l'engagement des équipes dans la mise en œuvre de processus robustes et maîtrisés.

© Canif.ch—Luca Morgarella



# FOCUS SUR LA STRATÉGIE OIC 2025–2030

La stratégie OIC 2025–2030 fixe un cadre clair pour accompagner l'évolution de l'Organisme Interkantonal de Certification dans un environnement agricole et réglementaire en mutation. Elle vise à permettre à l'OIC de poursuivre sa mission de contrôle et de certification tout en contribuant à la simplification durable des démarches administratives et à la réduction des charges pour les filières agricoles.

Elle s'appuie sur les compétences pluridisciplinaires de l'OIC et sur son rôle d'acteur reconnu dans le contrôle et la certification des produits agricoles ainsi que des systèmes liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Elle affirme la volonté de positionner l'OIC comme un organisme capable d'innover, d'adapter ses pratiques et de faire évoluer ses outils pour répondre aux attentes des filières et des autorités.

## La stratégie 2025–2030 s'articule autour de quatre piliers complémentaires :

- **Administration et finances** : garantir la solidité financière, assurer une gouvernance rigoureuse et anticiper la fin du soutien financier des cantons propriétaires, notamment par une planification financière renforcée et une adaptation progressive de la politique tarifaire.
- **Organisation et compétences** : renforcer les compétences internes, harmoniser les pratiques et assurer la continuité des activités, en investissant dans la formation, la structuration des processus et l'attractivité de l'organisation.
- **Marchés, offres et services** : adapter les prestations aux besoins des filières et des partenaires, renforcer la valeur ajoutée et développer des collaborations ciblées, afin de positionner l'OIC comme un centre d'expertise reconnu en certification.
- **Technologie numérique** : faire de la numérisation un levier central, en développant les outils numériques, la gestion des données agricoles et l'automatisation des processus, afin de simplifier les démarches, améliorer la cohérence des contrôles et renforcer l'approche basée sur l'analyse de risque.

Dans son ensemble, la stratégie OIC 2025–2030 marque le passage d'un modèle principalement administratif vers une organisation davantage orientée données, innovation et pilotage, afin de répondre aux exigences réglementaires tout en accompagnant les filières vers des systèmes de contrôle plus simples, lisibles et adaptés aux enjeux futurs.

# FOCUS – TRANSFORMATION NUMÉRIQUE : eOIC, OUTIL CENTRAL ET SOCLE DE L'INNOVATION

La transformation numérique de l'OIC repose sur un élément structurant déjà en place : la base de données eOIC. Véritable colonne vertébrale des activités de l'organisation, elle constitue l'outil central pour les missions de contrôle et de certification. L'année 2025 marque une étape importante, non par sa création, mais par l'évolution de son rôle et de son utilisation au sein de l'OIC.

## **eOIC permet de centraliser, structurer et fiabiliser les données agricoles nécessaires aux missions de l'OIC.**

Sa robustesse garantit la cohérence des informations, la traçabilité des dossiers et le respect des exigences réglementaires. En 2025, l'OIC a poursuivi son développement afin de renforcer son utilisation transversale et d'en faire un véritable outil de pilotage.

L'ensemble des projets numériques s'articule autour de cette base centrale. Le lancement de DigiCheck, outil dédié aux contrôles terrain, s'inscrit dans cette logique. La numérisation des checklists et l'intégration progressive des constats dans eOIC permettent d'unifier les pratiques, d'améliorer la qualité des données et de réduire les tâches administratives à faible valeur ajoutée. Dès 2026, l'ensemble des contrôles sera réalisé via cet outil, renforçant la continuité du traitement de l'information entre le terrain et les systèmes de gestion.

Le développement d'OIC-Fourrage illustre également l'utilisation ciblée des données agricoles pour faire évoluer les pratiques de contrôle. Le projet pilote mené en 2025, notamment avec le Gruyère AOP, a permis de mettre en place une analyse de risque liée à l'autonomie fourragère. Les données collectées enrichissent eOIC et contribuent à une approche de contrôle plus ciblée et structurée.

La transformation numérique de l'OIC repose ainsi sur l'intégration progressive des outils autour d'eOIC, plutôt que sur la multiplication de solutions isolées. Cette approche permet de construire un écosystème numérique cohérent, évolutif et maîtrisé.

À moyen et long terme, cette orientation vise à faire évoluer les méthodes de contrôle et à réduire la charge administrative pour les producteurs, les transformateurs et les filières, en s'appuyant davantage sur la qualité et l'exploitation des données. En renforçant le rôle central d'eOIC, l'OIC se donne les moyens d'accompagner les évolutions réglementaires et les défis futurs du système de contrôle et de certification.

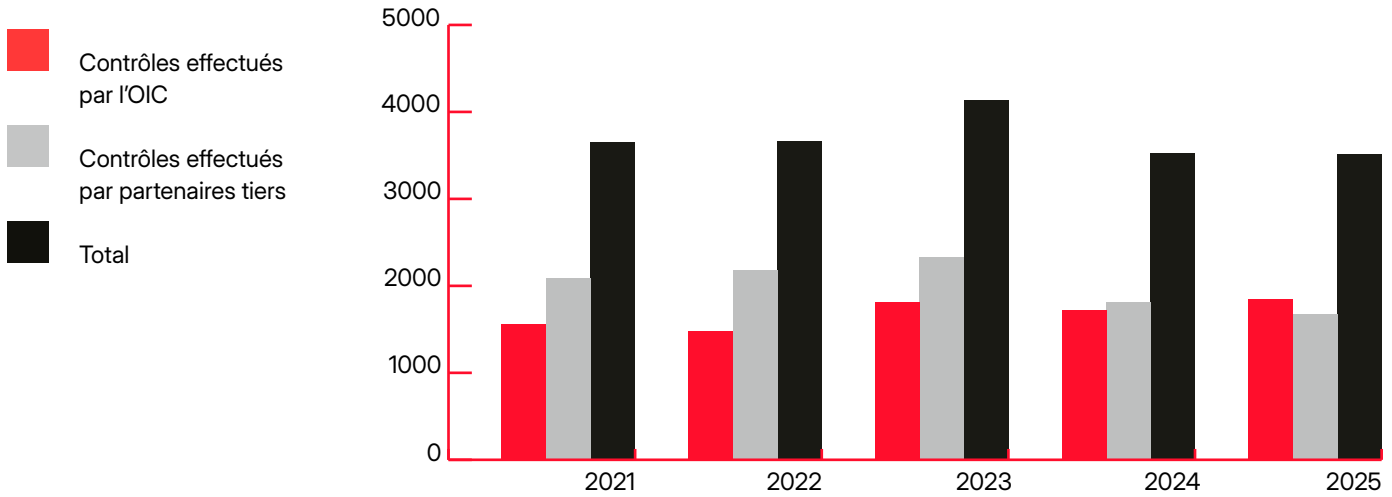




# STATISTIQUES CLÉS

# NOMBRE TOTAL DE CONTRÔLES RÉALISÉS

## Par l'OIC et les partenaires externes



## Nombre d'entreprises certifiées

Année	Entreprises certifiées
2021	→ 2729
2022	→ 2784
2023	→ 2785
2024	→ 2803
2025	→ 2744

**2803 → 2744**

- 2.1% entre 2024 et 2025

## Répartition des contrôles



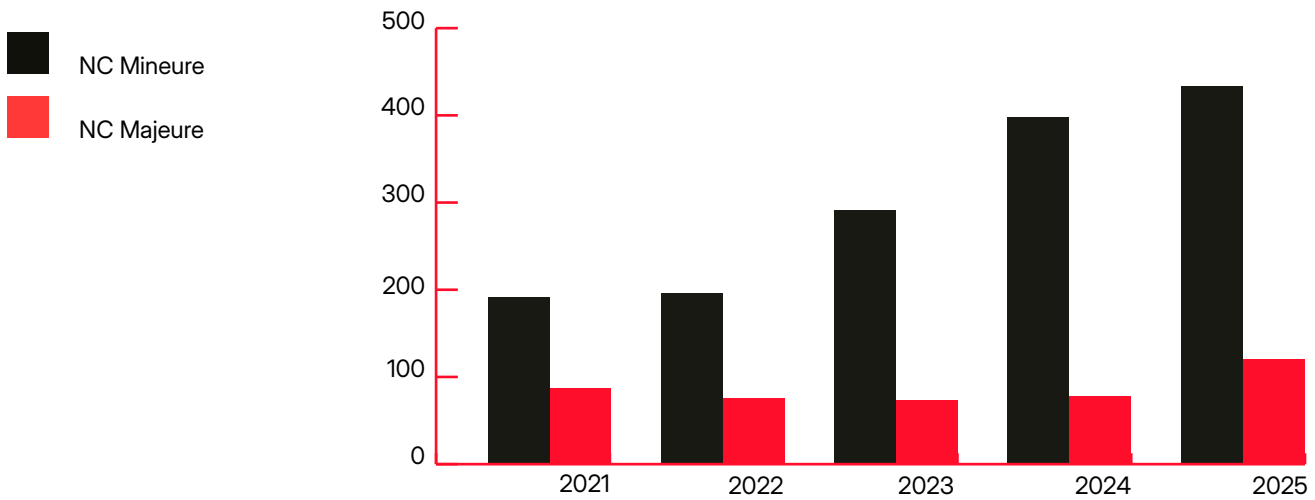
**1,27**

Nombre moyen de contrôles par entreprise en 2025



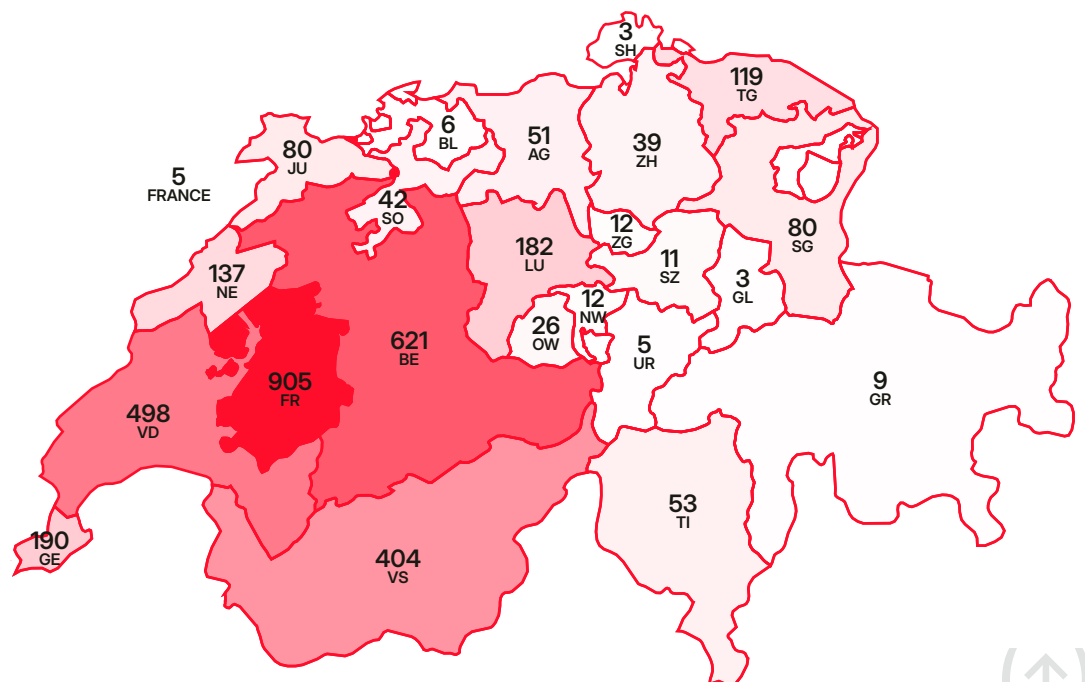
# NOMBRE ET TYPOLOGIE DES NON-CONFORMITÉS RELEVÉES

## Non-conformités majeures et mineures



# RÉPARTITION DES CONTRÔLES PAR CANTON/RÉGION

## Map des contrôles par cantons



# AUTRES INDICATEURS PERTINENTS LIÉS AUX MISSIONS DE L'OIC

## Nombre de certificats émis

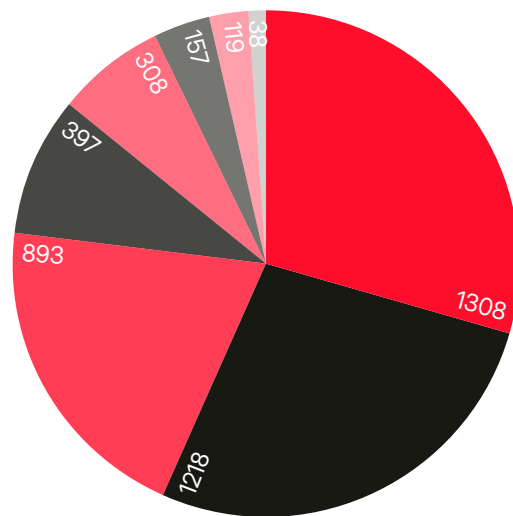
Année	Certificats émis
2021	→ 2554
2022	→ 2069
2023	→ 2248
2024	→ 2014
2025	→ 2172

**2014 → 2172**

+7,8 % entre 2024 et 2025

## Répartition des certifications

- Marques régionales
- AOP
- Montagne/Alpage
- Migros De la région
- Parcs naturels régionaux
- Suisses garantie
- IGP
- Autres labels



**4438**

Certifications en 2025



# ORGANISATION INTERNE

**Outre son équipe, l'OIC est composée de différents organes tels que l'Assemblée des associés, le Conseil des gérants, la Commission de recours, l'organe de révision et les vérificateurs des comptes.**

# ASSEMBLÉE DES ASSOCIÉS

L'Assemblée des associés est composée des représentants des cantons, associés de la Sàrl. Ceux-ci sont composés des relais cantonaux (1 relais cantonal par canton) et des représentants professionnels des cantons (1 représentant par canton).

Situation au 31 décembre :

## Relais cantonaux

Représentants professionnels

Mme Lisa Berret

M. Romain Bürki

M. Cédric Vuille

M. Olivier Montandon

M. David Aeschlimann, Président

M. Louis-Alexandre Yerly

Mme Céline Savary Alvaro

M. Guillaume Potterat

Mme Elodie Marafico

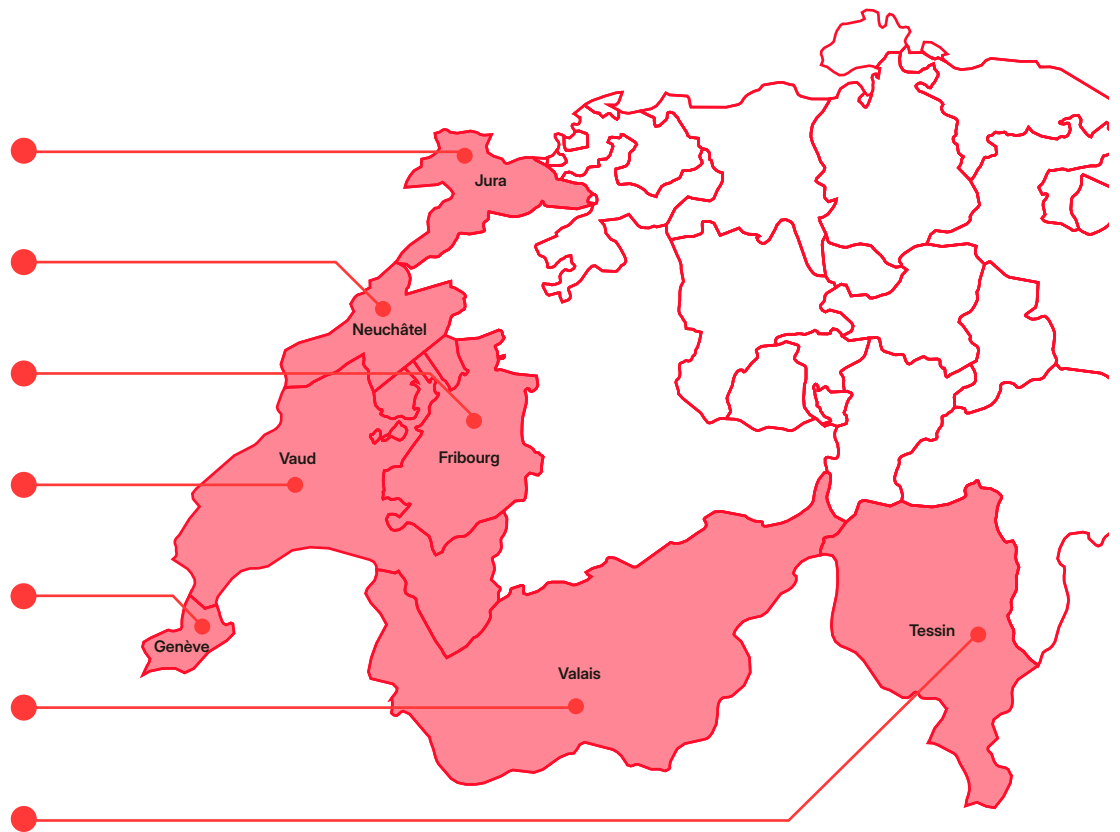
-

M. Christian Carron

Mme Brigitte Gabbud-Quarroz

M. Matteo Minoggio

M. Jonathan Guidotti



L'Assemblée des associés 2025 s'est tenue le 25 juin 2025 au Mycorama de Cernier, dans le canton de Neuchâtel.

Dès 2026, il a été décidé d'organiser une seule assemblée générale en début d'année, en lieu et place des deux assemblées actuelles. Cette mesure vise à gagner en efficacité et à permettre la présentation des budgets et des comptes lors d'une unique assemblée annuelle, tenue à Lausanne.

# RÔLE ET FONCTIONS DU CONSEIL DES GÉRANTS DE L'OIC

Le Conseil des gérants est l'organe chargé de la direction stratégique et opérationnelle de l'OIC. Il assure la conduite générale de l'organisme et veille à son bon fonctionnement dans le respect des statuts, des exigences légales et des règles d'accréditation.

Concrètement, le Conseil des gérants:

- **définit** l'orientation stratégique et l'organisation de l'OIC;
- **supervise** la gestion financière, établit les comptes annuels et le rapport d'activité;
- **prépare** et met en œuvre les décisions de l'Assemblée des associés;
- **veille** à la conformité des activités de contrôle et de certification;
- **nomme** les directions opérationnelles et s'assure de la qualité des processus internes.

Il agit en permanence dans l'intérêt de l'OIC, avec un devoir de diligence, de loyauté et de transparence, et représente l'organisme vis-à-vis des partenaires institutionnels et des autorités compétentes.

## LISTE DES MEMBRES

Au 31 décembre 2025, le Conseil des gérants compte parmi ses membres des représentants des cantons.

Membres du Conseil des gérants:

**M. David Aeschlimann** (FR), **Président**

**M. Christophe Carrard** (VD)

**Mme Elodie Marafico** (GE)

**Mme Lisa Berret** (JU)

**M. Patrick Vaudroz** (NE)

**M. Nicolas Crettenand** (VS)



# MISE EN AVANT D'UN GÉRANT



David Aeschlimann,  
Président de l'OIC

## Ton rôle et ton parcours en quelques lignes :

Ingénieur agronome, engagé à l'État de Fribourg depuis 2006, j'ai eu l'opportunité de représenter le canton au Conseil des gérants dès 2011.

En 2012, lorsque l'OIC, alors société simple, est devenue une Sàrl, j'ai repris la présidence.

## Thématique de l'année – Une présidence en rétrospective

### « Une présidence à un moment charnière »

Créée en 1999, l'OIC a connu de nombreux aléas durant ses dix premières années et traversé plusieurs changements de personnes.

La seconde décennie, jusqu'à l'anniversaire des 20 ans fêté à Berne, a été marquée par une croissance régulière et une certaine stabilité.

Par la suite, nous avons perçu de nouvelles attentes : de la part de nos clients, des cantons propriétaires, mais aussi de la Confédération. Le COVID, l'évolution des modes de consommation, la digitalisation et désormais l'IA sont autant de défis qu'il faut aborder avec détermination, sans quoi le train passe.

La nomination d'une nouvelle direction en 2021 a permis de lancer une dynamique positive face à ces chantiers.

## L'interview

- **Avec un peu de recul, quels ont été, selon toi, les moments ou les décisions les plus marquants de ta présidence ?**

Au début de ma présidence, la situation générale, notamment financière, de l'OIC était plutôt tendue. La première année a été marquée par la nomination d'une direction composée de trois personnes. La clarification des rôles et des processus de travail a permis d'améliorer les contrôles et, par conséquent, la situation financière.

- **L'OIC/l'entreprise a traversé ces dernières années un contexte en forte évolution (financements, attentes des partenaires, digitalisation, organisation). Comment as-tu vécu ces changements dans ton rôle de Président ?**

Le monde de la certification agroalimentaire est encore jeune : les AOP les plus anciennes n'ont qu'une vingtaine d'années. Nous

sommes clairement encore dans une phase de consolidation. À cela s'ajoutent les défis de la digitalisation et les nouvelles attentes des consommateurs en matière de durabilité, d'éthique ou de climat. Pour une entreprise comme l'OIC, j'y vois une opportunité de se profiler et d'innover.

● **Qu'est-ce qui t'a personnellement motivé à t'engager et à poursuivre ta mission jusqu'à aujourd'hui ?**

La certification apporte une véritable plus-value à nos clients : elle constitue une protection contre les contrefaçons, mais également un enjeu d'image grandissant.

L'OIC vient ainsi reconnaître et valoriser le travail de qualité réalisé par nos clients.

● **Quelles valeurs ou quels principes ont guidé ton action durant ton mandat ?**

La volonté d'aller de l'avant, de ne pas se bloquer sur les problèmes et de promouvoir un esprit positif, constructif et pragmatique.

● **Comment vois-tu aujourd'hui l'évolution de l'OIC / de l'entreprise à moyen terme ?**

L'OIC est un acteur incontournable de la certification agroalimentaire, et cela restera le cas dans les prochaines années. Le marché est toutefois relativement stable, et l'OIC ne connaîtra donc probablement pas une croissance exponentielle.

● **Quels sont, à tes yeux, les principaux enjeux que devra relever l'organisation dans les prochaines années ?**

Le métier de la certification va évoluer avec les nouveaux outils digitaux et les attentes des consommateurs, que les interprofessions devront intégrer dans leurs cahiers des charges. Il sera nécessaire de continuer à s'adapter.

Par ailleurs, dans un monde où il devient difficile de distinguer le vrai du faux, la certification et la lutte contre les fraudes ont encore de beaux jours devant elles. Dans ce contexte, l'OIC, en partenariat avec les autorités, est idéalement positionnée pour se démarquer.

● **Enfin, quel message souhaiterais-tu transmettre à ton successeur et aux acteurs qui font vivre l'organisation au quotidien ?**

Je souhaite beaucoup de plaisir à mon successeur : le poste de président permet d'être en contact avec de nombreuses personnes passionnées et passionnantes !

## En conclusion

« La seule chose constante dans la vie, c'est le changement. » – Héraclite



# RÔLE ET FONCTIONS DE LA COMMISSION DE RECOURS DE L'OIC

La Commission de recours est un organe indépendant chargé d'examiner les recours déposés contre certaines décisions de l'OIC en matière de contrôle et de certification. Elle garantit aux opérateurs un droit de recours équitable, transparent et conforme aux principes de l'État de droit.

Concrètement, la Commission de recours :

- traite les recours relatifs aux décisions de certification, de sanctions ou de mesures administratives prises par l'OIC ;
- vérifie que les décisions contestées reposent sur des faits établis correctement et respectent les règles applicables ;
- statue de manière indépendante, impartiale et collégiale ;
- peut confirmer, modifier ou annuler une décision et, le cas échéant, renvoyer le dossier à l'OIC avec des instructions précises.

En 2025, la Commission de recours, telle que définie dans les statuts, était exclusivement composée de personnes n'étant ni membres de l'Assemblée des associés, ni du Conseil des gérants, ni de l'équipe opérationnelle de l'OIC, afin de garantir une impartialité, une neutralité et une indépendance totales dans le traitement des recours.

La Commission fonctionne selon une procédure écrite formalisée, encadrée par un règlement spécifique, et veille au respect des droits des parties tout en assurant la sécurité juridique et la crédibilité du système de certification.

Membres de la Commission de recours au 31 décembre 2025 :

**Mme Caroline Cavaleri Rudaz** (Présidente)

**M. Robin Tenger** (Président ad interim)

**Mme Angela Pagani**

**M. Samuel Monachon**

**M. Marcel Friedli**

**M. Alain Farine**

# ÉQUIPE OIC

Les membres de notre équipe :

**M. Robin Zambaz**

Directeur (VS)

**M. Christian Beuret**

Membre de la direction (VD)

**Mme Anne Cornamusaz**

Secrétaire-comptable (VD)

**Mme Michèle Métraux**

Responsable de dossiers (VD)

**M. Marc Küffer**

Responsable de dossiers (BE)

**Mme Angela Emery**

Responsable de dossiers (VS)

**M. Nicolas Jorand**

Responsable de dossiers (FR)

**M. Gerhard Stöckli**

Responsable de dossiers (LU)

**M. Fritz Sommer**

Responsable de dossiers (BE)

**M. Alexandre Horner**

Collaborateur scientifique (FR)

**Mme Nelly Claeyman Dussex**

Responsable de dossiers (VS)

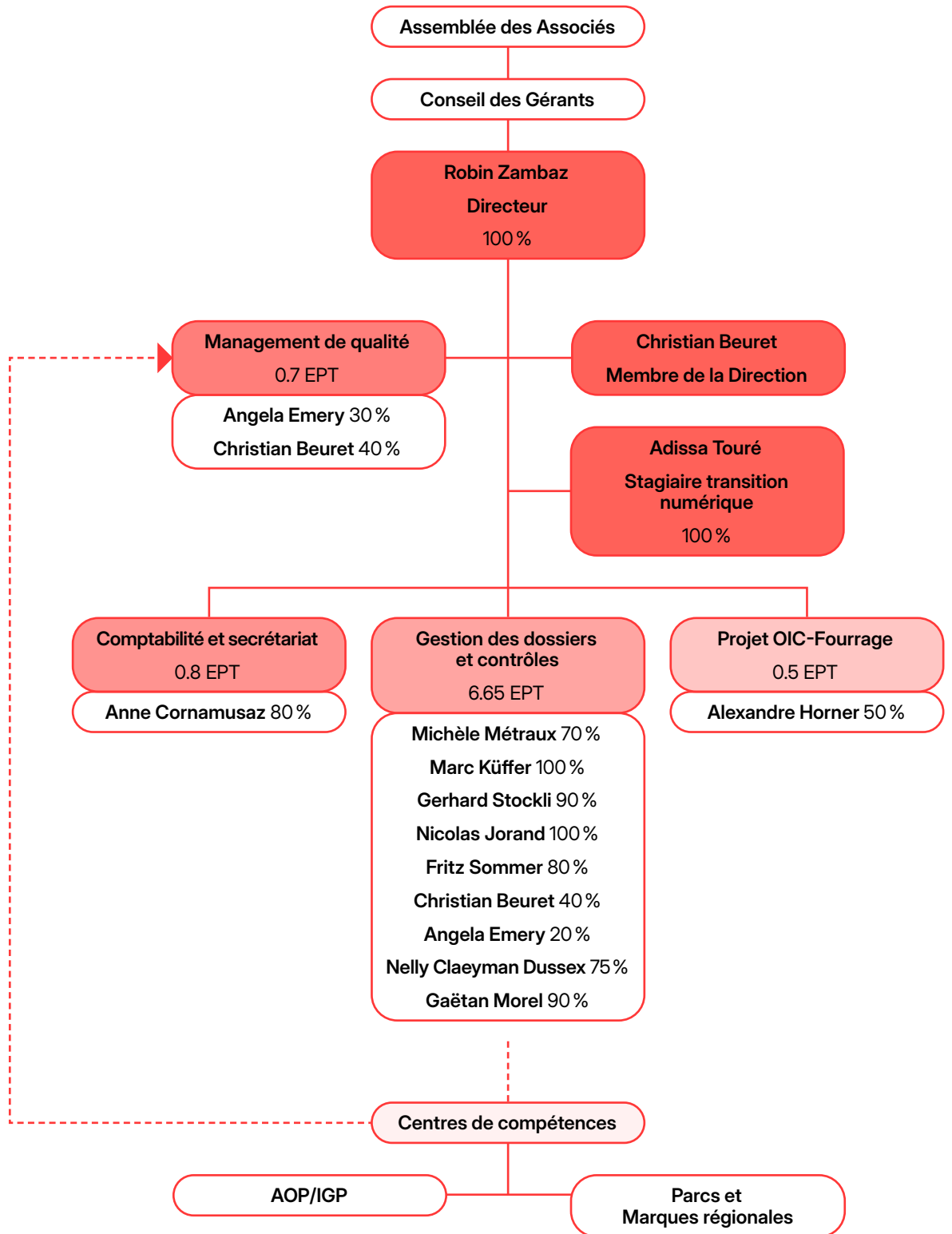
**M. Gaëtan Morel**

Responsable de dossiers (FR)

**Mme Adissa Touré**

Stagiaire en transformation numérique (VD)

# ORGANIGRAMME ACTUALISÉ



# INFORMATIONS DIVERSES: EPT, DÉPARTS, ARRIVÉES, PROMOTIONS

## Effectif au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, l'OIC compte 13 collaboratrices et collaborateurs, représentant un total de 9,65 équivalents plein temps (EPT).

## Évolutions au sein de l'équipe en 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs mouvements au sein de l'équipe, traduisant à la fois une continuité et une adaptation aux nouveaux enjeux de l'OIC.

### ● Départ

Départ de Chantal Moll-Peter, qui a quitté l'OIC pour relever un nouveau défi professionnel. L'OIC la remercie pour son engagement et sa contribution au développement de l'organisation.

À noter que ce poste administratif n'a pas été repourvu; les tâches associées ont été en grande partie reprises par la direction, dans une logique d'optimisation des ressources et d'adaptation de l'organisation interne.

### ● Arrivée

Arrivée de Adissa Touré, engagée en tant que stagiaire à 100 %, pour une durée déterminée d'une année. Sa mission est spécifiquement dédiée à la transformation numérique de l'OIC, un axe stratégique majeur pour l'avenir de l'organisation.

### ● Évolution du taux d'activité

Augmentation du taux de travail de Nelly Claezman Dussex, porté à 75 %, reflétant l'évolution de ses responsabilités et les besoins opérationnels de l'OIC.

## Enjeux futurs en matière de ressources humaines

L'OIC se trouve également dans une phase charnière sur le plan des ressources humaines. En effet, trois départs à la retraite sont attendus au cours des deux à trois prochaines années, ce qui constitue un enjeu majeur pour l'organisation, tant en termes de continuité des compétences que de transmission des savoirs.



Consciente de ces défis, la direction de l'OIC a d'ores et déjà engagé les préparatifs liés à ces départs. L'objectif est de les anticiper de manière proactive, afin de garantir la stabilité des activités tout en inscrivant ces évolutions dans une démarche stratégique globale.

Ces départs à la retraite sont ainsi envisagés non seulement comme un défi, mais également comme de véritables opportunités, permettant à l'OIC de repenser certaines fonctions, d'adapter ses compétences internes et de soutenir la transformation globale de l'organisation, en cohérence avec les orientations stratégiques engagées ces dernières années.

© Canif.ch — Luca Morgarella



# FOKUS AUF EINEN MITARBEITER



Gerhard Stöckli,  
Mitarbeiter des OIC

## Meine Rolle im Unternehmen

- **Beschreibe kurz deine Rolle und deine wichtigsten Aufgaben.**

Als Dossierverantwortlicher und Auditor bin ich für die Prüfung und Freigabe von Zertifizierungsunterlagen sowie die Durchführung von Vor-Ort-Audits in den Bereichen Lebensmittelsicherheit, Umwelt und Labels zuständig.

- **Als Lead für die Regionalmarken und Pärke bin ich massgebend daran beteiligt, dass neue und bestehende Vorgaben durch die in- und externen Partner weiterentwickelt werden.**

Zu meinen wichtigsten Aufgaben gehören:

- **Zertifizierung & Auditierung:** Eigenständige Durchführung von Kontrollen zur Einhaltung von Lebensmittelsicherheits-, Label- und Umweltstandards sowie die finale Bearbeitung von Auditdossiers.
- **Schnittstellenmanagement:** Vertretung der Organisation gegenüber anderen Zertifizierungsstellen und Koordination der Zusammenarbeit mit QM Fromarte, Regionalmarken/Pärke und den Umweltfachstellen.
- **Strategische Planung:** Erstellung der betriebsübergreifenden Jahresplanung in enger Abstimmung mit den beteiligten Kontrollorganen.
- **Programmleitung Regionalität:** Fachliche Führung und Weiterentwicklung der Standards für Regionalmarken (z. B. regio.garantie) sowie für Schweizer Pärke.

- **Welche Arten von Dossiers oder Projekten bearbeitest du hauptsächlich?**

Zuständigkeit Dossiers:

- QM Fromarte (Lebensmittelsicherheit)
- Regionalmarken und Pärke
- Umweltstandard Käsereien

- **Wie sah dein beruflicher Werdegang aus, bevor du zum Unternehmen gekommen bist?**

Als gelernter Käsermeister verfüge ich über viel praktisches Verständnis bei der Milchverarbeitung zu Käse, welches ich durch gezielte Weiterbildungen im QS-, Labor-, Label- und Umweltbereich vertiefen konnte. Meine langjährige Erfahrung als QM-Leiter Käseproduktion und Affinage bei einem der führenden Milchverarbeitungsbetriebe der Schweiz hilft mir, mein Wissen bei der täglichen Arbeit anzuwenden.



## Das prägendste Dossier des Jahres

- **Welches Dossier oder Projekt war für dich in diesem Jahr besonders prägend?**

Bei den Regionalmarken hat sich im letzten Jahr viel bewegt.

- **In welchem Kontext stand dieses Dossier?**

Neukunden oder neue Produkte haben das Dossier geprägt, aber auch Kunden, welche ihre Produkte nicht mehr für dieses Label zertifizieren lassen wollten.

- **Welche Bedeutung hatte es für die Partner, die Branche oder das Qualitätssystem?**

Das Interesse an regionalen Produkten ist in der Schweiz weiterhin sehr hoch. Damit verbunden bieten Lebensmittelmärkte ihren Konsumenten einen bunten Blumenstrauß an solchen Produkten an, was wiederum die Strategie der Verarbeitungsbetriebe beeinflusst, das heisst sich für regionale Produkte zertifizieren lassen zu wollen.

- **Welches Ergebnis oder welche wichtigste Erkenntnis hat sich daraus ergeben?**

Eine gute Zusammenarbeit mit den verschiedenen Organisationen und Verarbeitern im Bereich Regionalmarken ist elementar, damit das Vertrauen der Konsumenten nach hochwertigen, regionalen Landwirtschaftsprodukten auch zukünftig gestärkt werden kann.

## Beitrag und Mehrwert

- **Inwiefern trägt deine Arbeit konkret zur Qualität, Glaubwürdigkeit oder Effizienz des Systems bei?**

In meiner Rolle als Dossierverantwortlicher setzte ich die Qualitätsvorgaben der OIC um und in meiner Tätigkeit als Auditor spüre ich den Puls an der Basis.

- **Mit welchen Arten von Akteuren arbeitest du in deiner Funktion am häufigsten zusammen?**

In meiner Funktion stehe ich in regem Austausch mit unseren Kunden, den Trägern der Regionalmarken, dem Team von QM Fromarte, den Zertifizierungsstellen sowie den zentralschweizer Umweltfachstellen, um eine lückenlose Qualitätssicherung und die Einhaltung aktueller Standards sicherzustellen.

## Blick auf den Beruf und die Herausforderungen

- **Was gefällt dir an deinem Beruf oder an deiner aktuellen Rolle am meisten?**

An meiner aktuellen Rolle begeistere mich besonders die Vielseitigkeit an der Schnittstelle von Handwerk und Standardisierung: Ich schätze den regen Austausch mit Akteuren der gesamten Wertschöpfungskette — von den Verarbeitungsbetrieben über die Regionalmarken bis hin zu den Umweltfachstellen. Es motiviert mich, mein praktisches Wissen als Käsermeister dafür einzusetzen, die Glaubwürdigkeit regionaler Produkte zu stärken und Betriebe dabei zu unterstützen, höchste Standards in der Lebensmittelsicherheit und Ökologie effizient umzusetzen.

In unserem zukunftsorientierten OIC-Team bereitet es mir grossen Spass, die Digitalisierung der Zertifizierungsprozesse aktiv mitzugestalten und so die Effizienz unserer Dienstleistungen nachhaltig zu steigern.

- **Welche wichtigsten Herausforderungen hast du in diesem Jahr erlebt?**

Im vergangenen Jahr lag meine grösste Herausforderung beim OIC darin, die Regionalmarkenstandards fachlich sicherstellen zu können.

- **Welche zentralen Herausforderungen siehst du für die Branchen oder für das Kontroll- und Qualitätssystem in den kommenden Jahren?**

Die grösste Herausforderung liegt bei der Branche darin, dass genügend ausgebildetes Fachpersonal zur Verfügung steht, welches die Betriebe bei der Umsetzung der Digitalisierung unterstützen kann.

- **Wie siehst die Entwicklung deiner Rolle oder deines Berufs in diesem Kontext?**

Mein Ziel ist es, durch meine Arbeit sicherzustellen, dass Qualität nicht nur ein Label bleibt, sondern in jedem Dossier und jedem Audit spürbar gelebt wird.

## Ergänzende Frage

- **Was gefällt dir an deinem Beruf und an deiner Rolle innerhalb der OIC am meisten?**

In meiner Rolle bei der OIC schätze ich am meisten:

- **Autonomie & Flexibilität:** Die Möglichkeit zu selbständigem Arbeiten mit flexiblen Arbeitszeiten.
- **Teamgeist & Kommunikation:** Den guten OIC Team Spirit und die Weiterentwicklung meiner Zweisprachigkeit.
- **Abwechslung & Innovation:** Die Kombination aus digitalen Werkzeugen im Innendienst und den praxisnahen Kontrollen vor Ort.
- **Beziehungsarbeit:** Den direkten und konstruktiven Kundenkontakt, der es mir erlaubt, Qualitätssicherung aktiv mitzugestalten.

- **Was motiviert dich täglich bei deiner Arbeit? Gibt es einen bestimmten Aspekt deiner Rolle, der dich besonders motiviert?**

Selbstständiges, zielorientiertes Arbeiten und den regen Austausch mit den Kunden und den Fachorganisationen.

- **Was macht deiner Meinung nach die Besonderheit der OIC im Vergleich zu anderen Akteuren der Branche aus?**

OIC kann ich nicht mit anderen Akteuren der Branche vergleichen, da die Tätigkeitsfelder dieser nicht die gleichen sind wie bei einer Zertifizierungsstelle.

Ich bin jedoch der Meinung, dass OIC ein gut eingespieltes Team mit sehr gutem Verantwortungsbewusstsein und breiter Fachkompetenz aufweisen kann.

- **Wie siehst du die Entwicklung deiner Rolle und deines Berufs in den kommenden Jahren?**

In den kommenden zwei Jahren sehe ich meine Hauptaufgabe darin, mein über Jahrzehnte aufgebautes Fachwissen — insbesondere an der Schnittstelle von Handwerk, QS und Umwelt — nachhaltig im OIC-Team zu verankern. Ich möchte mithelfen die digitalen Prozesse zu finalisieren und meine Dossiers so übergeben, dass die hohe Qualität und Glaubwürdigkeit unserer Zertifizierungen für die Regionalmarken nahtlos weitergeführt werden kann.

## Zum Schluss

- **Ein Zitat zum Abschluss.**

Echte Qualität zeigt sich darin, dass man es richtig macht, wenn niemand hinsieht — und eine gute Zertifizierung sorgt dafür, dass dieser Anspruch für alle sichtbar wird.



# FINANCES



# ORGANE DE RÉVISION

Les comptes de l'exercice 2025 ont été examinés le 11 février 2026 par Fiprom.

La fiduciaire Fiprom a constaté que la comptabilité et les comptes annuels étaient conformes à la loi suisse et aux statuts.



## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

À l'assemblée des associés de

### L'Organisme Intercantonal de Certification Sàrl

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe), ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice de l'Organisme Intercantonal de Certification Sàrl pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un bénéfice de CHF 131'514.68, ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et à la convention.

Lausanne, le 11 février 2026

  
Nicolas Métraux  
Expert-réviseur agréé  
Expert-comptable diplômé  
Responsable du mandat

  
Richard Dirac  
Expert-réviseur agréé  
Spécialiste en finance et comptabilité breveté

# OIC Sàrl

**Organisme Intercantonal de Certification**  
**Interkantonale Zertifizierungsstelle**  
**Organismo Intercantonale di Certificazione**

Av. d'Ouchy 66 — Case postale 1080  
1001 Lausanne — CH

Téléphone Fr 021 601 53 75

Téléphone All 031 544 12 55

Mail [info@oic-izs.ch](mailto:info@oic-izs.ch)

Internet [www.oic-izs.ch](http://www.oic-izs.ch)



Organisme intercantonal de certification  
Interkantonale Zertifizierungsstelle  
Organismo intercantonale di certificazione

---